

Le Directeur

ARRETE N°15-2026
RELATIF A LA PROCLAMATION DES RESULTATS DE
L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT
D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,

Vu le Décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, notamment son article 7,

Vu le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction Publique de l'Etat,

Vu le décret n°2023-1034 du 8 novembre 2023 pérennisant les statuts de l'Université Grenoble Alpes, Vu l'arrêté de nomination n°ESRS2433893A du 19 décembre 2024 portant nomination de Monsieur Simon PERSICO à la direction de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble voté par le conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques, notamment ses articles 13-1, 13-2, 13-3 et 13-4,

Vu l'arrêté n°04-2026 du 2 février 2026 portant sur les conditions d'exercice du droit de suffrage et sur le déroulement et la régularité des scrutins des élections du personnel au Conseil d'administration du 23 au 26 février 2026,

Vu l'arrêté n°07-2026 du 5 février 2026 portant sur la modification de l'article 10 de l'arrêté n°04-2026 du 2 février 2026,

Vu l'arrêté n°14-2026 du 18 février 2026 relatif à la composition du bureau de vote pour l'élection des représentants du personnel au Conseil d'administration, au Conseil d'études et de la vie étudiante et à la Commission scientifique de l'IEP de Grenoble.

ARRETE :

Article 1^{er} : A la suite des scrutins ayant eu lieu du Lundi 23 février 2026 à 8h au Mardi 24 février 2026 à 17h, le directeur de l'IEP de Grenoble proclame les résultats des élections des **personnels au Conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble**.

Le Directeur

Article 2 : Les résultats du 1^{er} collège enseignant (professeurs d'université et personnels appartenant aux catégories visées à l'article D719-4 du code de l'éducation) pour l'élection des représentants du personnel au Conseil d'Administration sont les suivants :

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	21
Nombre de bulletins dans l'urne	16
Taux de participation	76,19 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	16
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges	5

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>BARTEL-RADIC Anne</u>	13	81,25 %	Elu
<u>GONTHIER Frédéric</u>	11	68,75 %	Elu
<u>LIGNEREUX Aurélien</u>	12	75,00 %	Elu
<u>LOUVEL Séverine</u>	9	56,25 %	Elu
<u>TERPAN Fabien</u>	14	87,50 %	Elu
Total	16	100 %	

Article 3 : Les résultats du 2^{ème} collège enseignant (autres personnels d'enseignement et de recherche) pour l'élection des représentants du personnel au Conseil d'Administration des usagers sont les suivants :

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	56
Nombre de bulletins dans l'urne	38
Taux de participation	67,86 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	38
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges	5

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>GODARD Simon</u>	24	63,16 %	Elu
<u>GUIZANI Haithem</u>	28	73,68 %	Elu
<u>MARYNOWER Claire</u>	22	57,89 %	Elu
<u>PANEL Sophie</u>	23	60,53 %	Elu
<u>CHAUSSINAND Camille</u>	23	60,53 %	Elu
Total	38	100 %	

Le Directeur

Article 4 : Les résultats du collège des personnels I.A.T.O.S pour l'élection des représentants au Conseil d'Administration du personnel sont les suivants :

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	96
Nombre de bulletins dans l'urne	56
Taux de participation	58,33 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	53
Nombre de bulletins blancs	3
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges	1

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>BRUN Eric</u>	53	100,00 %	Elu
Total	53	100 %	

Article 5 : Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'Institut d'études politiques et sur le site internet de l'établissement à la rubrique « Cadre réglementaire // Arrêtés du directeur // Electoraux ».

Article 6 : La direction générale des services de l'Institut d'études politiques de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 25 février 2026

Le Directeur,


Simon PERSICO



